

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 04 juin 2026

Le Cned poursuit son engagement auprès des sportifs

En développant des partenariats institutionnels avec les fédérations sportives françaises et les centres de ressources, d'expertise et de performance sportive (CREPS), le Cned confirme son soutien en faveur des élèves engagés dans un parcours sportif. En tant qu'opérateur public de l'enseignement à distance, l'établissement accompagne depuis de nombreuses années les jeunes athlètes afin de leur permettre de concilier études, entraînements et compétitions.

La signature d'une nouvelle convention avec la fédération française de Roller et Skateboard marque une étape supplémentaire dans cette dynamique. Le Cned compte désormais onze fédérations partenaires, couvrant des disciplines variées telles que tennis, natation, canoë-kayak et sports de pagaie, handball, ski, hockey sur glace, sport automobile, handisport, cyclisme, gymnastique, roller et skateboard. D'autres accords sont en cours de finalisation avec la fédération d'athlétisme notamment.

Ces coopérations permettent au Cned de proposer un cadre éducatif adapté aux contraintes du sport de haut niveau : solutions pédagogiques souples et personnalisées, continuité de la scolarité malgré un calendrier sportif dense (entraînements et compétitions), sécurisation du parcours de formation. Plus de 2 000 élèves suivent leur scolarité réglementée avec le Cned en 2026.

« Accompagner les sportifs de haut niveau dans la construction de leur parcours scolaire et professionnel fait pleinement partie de la mission du Cned. Nous mettons notre expertise de l'enseignement à distance au service de parcours exigeants qui nécessitent souplesse, personnalisation et continuité pédagogique. », souligne Anne Szymczak, directrice générale du Cned.

Un accompagnement du pré-bac au post-bac

Conscient des enjeux liés à la formation et à la reconversion professionnelle des sportifs, le Cned les accompagne également tout au long de leur parcours, du secondaire jusqu'à l'enseignement supérieur. Certaines formations, notamment les BTS, peuvent ainsi être aménagées sur trois ou quatre ans au lieu de deux, afin de s'adapter aux exigences de la pratique sportive.

Cned+ Sport : un accompagnement pédagogique renforcé

Pour les élèves de troisième et de seconde relevant de l'instruction obligatoire et engagés dans une pratique sportive intensive, le Cned propose également le dispositif *Cned+ Sport*. Fondé sur des classes virtuelles synchrones hebdomadaires en petits groupes, il offre un suivi individualisé favorisant les échanges, les exercices pratiques, les corrections en temps réel et l'acquisition de méthodes de travail adaptées au rythme de vie des jeunes sportifs. Chaque élève est également accompagné par une équipe coordonnée par une responsable pédagogique, qui assure le suivi de la progression, le dialogue avec les familles et l'accompagnement à l'orientation.

Lou, 13 ans, classée 5/6 et licenciée au Paris Country Club, bénéficie du programme Cned+ Sport : « Nous avons déjà une très bonne image du Cned, mais ce programme va encore plus



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



loin » expliquent ses parents. « *C'est une vraie évolution, parfaitement adaptée aux jeunes sportifs. Notre fille est bien accompagnée, avec un vrai emploi du temps scolaire structuré. Ça change tout. Tout est fait pour placer l'enfant dans les meilleures conditions possibles afin de réussir, aussi bien sur le plan scolaire que sportif.* »

Témoignage à retrouver [sur cned.fr](http://sur.cned.fr)

À propos du Cned

Opérateur public de l'enseignement à distance, le Cned conduit son action autour d'une double mission d'éducation et de formation à distance. Il porte les valeurs du service public pour favoriser l'accès à l'éducation et à la formation pour tous. Il accompagne les personnes, quelle que soit leur situation, vers l'accomplissement de leur projet scolaire, étudiant ou professionnel, tout au long de la vie. www.cned.fr

Contact Presse

Fanny Maurat-Laffon / Directrice déléguée à la communication

fanny.maurat@ac-cned.fr / 05 49 49 34 88 / 06 71 44 14 36